

---

# États financiers de Cancer de l'ovaire Canada

31 mars 2018

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État de la situation financière.....	3
État des résultats .....	4
État de l'évolution des soldes de fonds .....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires.....	7-12

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention du conseil d'administration de  
Cancer de l'ovaire Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Cancer de l'ovaire Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, Cancer de l'ovaire Canada tire la majorité de ses produits du grand public par le biais de dons et d'activités génératrices de produits dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de Cancer de l'ovaire Canada, et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons et des produits générés par des activités génératrices de produits, de l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2018 et le 31 mars 2017, à l'actif à court terme au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017 et aux soldes de fonds au 1<sup>er</sup> avril et au 31 mars pour les exercices 2018 et 2017. Notre opinion d'audit pour l'exercice clos le 31 mars 2017 a donc été modifiée en conséquence en raison des répercussions possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

**Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du point décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Cancer de l'ovaire Canada au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités de fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés  
Le 18 juin 2018

**Cancer de l'ovaire Canada**  
**État de la situation financière**  
au 31 mars 2018

	Notes	<b>2018</b>	2017
		\$	\$
<b>Actif</b>			
Actifs à court terme			
Trésorerie		<b>193 775</b>	159 787
Placements	3	<b>1 083 247</b>	1 712 008
Débiteurs		<b>81 076</b>	176 953
Charges payées d'avance		<b>98 064</b>	30 649
		<b>1 456 162</b>	2 079 397
Immobilisations			
Autre actif à long terme	4	<b>123 814</b>	1 631
	5	<b>7 096</b>	4 861
		<b>1 587 072</b>	2 085 889
<b>Passif</b>			
Passifs à court terme			
Créditeurs et charges à payer	12	<b>168 189</b>	222 120
Subventions et dons reportés	6	<b>189 349</b>	348 631
		<b>357 538</b>	570 751
<b>Soldes de fonds</b>			
Fonds d'administration		<b>1 105 720</b>	1 513 507
Investis en immobilisations		<b>123 814</b>	1 631
		<b>1 229 534</b>	1 515 138
		<b>1 587 072</b>	2 085 889

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

 administrateur

 administrateur

**Cancer de l'ovaire Canada****État des résultats**

pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	Notes	<b>2018</b>	2017
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Subvention de la fondation		<b>100 843</b>	68 560
Dons			
Particuliers		<b>419 274</b>	452 552
Entreprises		<b>240 337</b>	547 811
Legs		<b>100 000</b>	190 176
Événements		<b>2 795 097</b>	2 997 466
Autres	7	<b>130 415</b>	228 904
Produits financiers		<b>20 069</b>	11 197
		<b>3 806 035</b>	4 496 666
<b>Charges</b>			
Administration		<b>267 049</b>	234 944
Sensibilisation et éducation		<b>1 399 606</b>	1 402 313
Collecte de fonds		<b>1 199 241</b>	1 412 768
Recherche		<b>424 381</b>	422 230
Soutien		<b>801 362</b>	743 981
		<b>4 091 639</b>	4 216 236
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice</b>		<b>(285 604)</b>	280 430

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

**Cancer de l'ovaire Canada****État de l'évolution des soldes de fonds**

pour l'exercice clos le 31 mars 2018

			<b>2018</b>	2017
	<b>Fonds d'administration</b>	<b>Investis en immobilisations</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds à l'ouverture	<b>1 513 507</b>	<b>1 631</b>	<b>1 515 138</b>	1 234 708
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(255 726)</b>	<b>(29 878)</b>	<b>(285 604)</b>	280 430
Achat d'immobilisations	<b>(152 061)</b>	<b>152 061</b>	<b>—</b>	—
Soldes de fonds à la clôture	<b>1 105 720</b>	<b>123 814</b>	<b>1 229 534</b>	1 515 138

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

**Cancer de l'ovaire Canada**  
**État des flux de trésorerie**  
pour l'exercice clos le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédant (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	<b>(285 604)</b>	280 430
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	<b>29 878</b>	977
(Gain) perte latent sur les placements	<b>(568)</b>	-
	<b>(256 294)</b>	281 407
Variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie		
Débiteurs	<b>95 877</b>	(38 411)
Charges payés d'avance	<b>(67 415)</b>	(8 654)
Créditeurs et charges à payer	<b>(53 931)</b>	28 512
Subventions et dons reportés	<b>(159 282)</b>	126 367
	<b>(441 045)</b>	389 221
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de placements	<b>(1 135 912)</b>	(1 210 320)
Augmentation d'un autre actif à long terme	<b>(2 235)</b>	(2 018)
Achat d'immobilisations	<b>(152 061)</b>	-
Produit de la cession de placements	<b>1 765 241</b>	800 000
	<b>475 033</b>	(412 338)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	<b>33 988</b>	(23 117)
Trésorerie au début de l'exercice	<b>159 787</b>	182 904
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>193 775</b>	159 787

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.



## 1. Objectif de l'organisme

Cancer de l'ovaire Canada (« COC »), auparavant l'Association nationale du cancer des ovaires (l'« Association »), a été fondée en 1997 et est vouée à vaincre le cancer de l'ovaire. Elle fait preuve de leadership en :

- offrant un soutien aux femmes atteintes de la maladie et à leurs familles;
- sensibilisant les femmes atteintes du cancer de l'ovaire, le grand public et les professionnels de la santé en leur offrant des programmes et des documents éducatifs; et en
- finançant la recherche pour mettre au point des techniques de dépistage précoce, améliorer les traitements et, finalement, trouver un moyen de guérir cette maladie.

Le 7 janvier 1998, l'Association a été constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, sous la dénomination Fonds Corinne Boyer, pour poursuivre cette mission. L'Association a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) le 26 mars 1999, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> août 1998.

Le 28 février 2007, l'Association s'est regroupée avec l'ancien organisme Cancer de l'ovaire Canada (l'« ancien COC ») pour devenir une seule et même organisation. L'Association a acquis les actifs et repris les passifs et les obligations de l'ancien COC après qu'ils lui aient été transférés.

L'ancien COC a été dissous le 29 octobre 2007 et l'Association a par la suite changé sa dénomination pour Cancer de l'ovaire Canada.

COC a été prorogé en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 12 mai 2014.

## 2. Résumé des principales méthodes comptables

### *Mode de présentation*

Les états financiers de COC constituent des déclarations de la direction et sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*. Les principales méthodes comptables adoptées par COC sont les suivantes :

### *Comptabilisation des produits*

COC applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports affectés. Les subventions et les dons affectés sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges connexes. Les subventions et les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les sommes à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

### *Apports reçus sous forme de services*

Les activités de COC dépendent des services de nombreux bénévoles. La valeur des apports sous forme de services n'est pas comptabilisée dans les présents états financiers.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. Le matériel informatique et de bureau est amorti selon la méthode linéaire sur quatre ans. Les améliorations locatives sont amorties sur la durée résiduelle du contrat de location (quatre ans).

## 2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers de COC comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les passifs financiers comprennent les créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque COC devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût amorti, à l'exception des placements cotés sur des marchés actifs, qui sont comptabilisés à la juste valeur. Toute modification subséquente de la juste valeur est comptabilisée dans l'état des résultats.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur l'information à fournir sur les actifs et passifs éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pour l'exercice clos à cette date. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Les soldes assujettis à ces estimations comprennent certaines charges à payer, les produits reportés et l'amortissement, qui sont basés sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

## 3. Placements

Les placements se composent de comptes d'épargne à intérêt élevé et d'instruments de capitaux propres dont la juste valeur se chiffre à 402 787 \$ (2017 – néant).

## 4. Immobilisations

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	149 572	28 809	120 763	–
Matériel informatique	5 172	5 034	138	288
Matériel de bureau	23 613	20 700	2 913	1 343
	<b>178 357</b>	<b>54 543</b>	<b>123 814</b>	<b>1 631</b>

## 5. Autre actif à long terme

COC a reçu en don une police d'assurance vie dont COC est à la fois le titulaire et le bénéficiaire. Aux termes de la police, COC doit payer les primes annuelles de la police et COC prévoit continuer à couvrir le coût de ces primes. À l'heure actuelle, aucun produit n'a été comptabilisé dans l'état des résultats à l'égard de ce don. Les primes payées sur cette police sont comptabilisées en tant qu'actif à long terme dans l'état de la situation financière. Advenant que COC cesse de payer les primes de la police, le placement, diminué de toute portion de la valeur de rachat reçue, sera passé en charges. Lorsque COC recevra des prestations de la police, les produits tirés de ce don seront constatés en tant qu'écart entre le cumul des paiements de primes et le versement reçu de la police. Au 31 mars 2018, le solde de cet actif à long terme était de 7 096 \$ (2017 – 4 861 \$).

**6. Subventions et dons reportés**

Les subventions et les dons reportés se composent d'apports affectés non dépensés et d'autres produits reportés. Le tableau suivant présente les variations des soldes des subventions et des dons reportés :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Solde d'ouverture	<b>348 631</b>	222 264
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	<b>407 190</b>	767 976
Moins : montant comptabilisé à titre de produit de l'exercice	<b>(566 472)</b>	(641 609)
Solde de clôture	<b>189 349</b>	348 631

Le solde comprend les éléments suivants :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Subventions et dons grevés d'affectations externes	<b>125 832</b>	233 343
Autres produits reportés	<b>63 517</b>	115 288
	<b>189 349</b>	348 631

**7. Produits financiers**

Les produits financiers sont présentés comme suit :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Produits tirés des ressources non affectées	<b>20 069</b>	11 197

**8. Engagements***Contrats de location*

Les engagements minimaux annuels futurs au titre des contrats de location de locaux à bureaux et d'équipement, qui expirent d'ici 2022, se détaillent comme suit :

	\$
2019	260 918
2020	209 414
2021	187 831
2022	93 103
	<u>751 266</u>

*Engagement envers la recherche*

COC s'est engagé à payer une bourse de 60 000 \$ à un organisme de recherche au cours de l'exercice se clôturant le 31 mars 2019. L'organisme de recherche fera, pour sa part, une contribution d'un montant équivalent à celle de COC.

**9. Informations complémentaires pour satisfaire aux exigences en matière d’informations à fournir de la Charitable Fundraising Act de l’Alberta**

La rémunération versée aux employés pour des activités de collecte de fonds, de même que les charges au titre des avantages du personnel et les charges salariales prévues par la loi connexes se sont élevées à 351 076 \$ (2017 – 416 969 \$).

**10. Garanties**

Dans le cadre normal de ses activités, COC conclut des ententes qui répondent à la définition de garantie.

Une indemnisation a été fournie à tous les administrateurs et les directeurs de COC, sous réserve de certaines restrictions. COC a souscrit une police d’assurance responsabilité à l’intention des administrateurs et des directeurs afin de réduire les coûts liés à toute procédure judiciaire future éventuelle. De plus, dans le cours normal de ses activités, COC a conclu des ententes qui comprennent l’indemnisation de tiers, telles que des lettres de mission avec des conseillers et des consultants et des contrats de location. Historiquement, COC n’a engagé aucuns frais en raison de telles poursuites, procédures, ou ententes. Le montant maximal de tout paiement futur éventuel ne peut être estimé de façon raisonnable et, par conséquent, aucun montant n’a été comptabilisé dans les états financiers.

**11. Ventilation des charges**

*Charges liées au personnel*

COC ventile les charges liées au personnel en fonction de l’estimation par la direction du temps requis pour effectuer les tâches de chaque poste. Le total des salaires et des charges sociales assujetties à la ventilation s’élevait à 2 014 976 \$ (2017 – 1 949 227 \$) et a été ventilé dans l’état des résultats comme suit :

	<b>2018</b>	2017
	<b>%</b>	%
Administration	<b>19</b>	19
Sensibilisation et éducation	<b>36</b>	34
Collecte de fonds	<b>16</b>	21
Recherche	<b>5</b>	4
Soutien	<b>24</b>	22
	<b>100</b>	100

**11. Ventilation des charges (suite)**

*Charges administratives*

Les principales composantes des charges administratives assujetties à la ventilation sont les suivantes :

	<b>2018</b>	2017
	\$	\$
Charges communes		
Occupation	<b>283 857</b>	262 825
Frais généraux et liés au siège social	<b>170 562</b>	112 026
Honoraires du personnel comptable	<b>190 592</b>	190 179
Services professionnels et services-conseils	<b>70 634</b>	57 675
Total des charges communes avant ventilation	<b>715 645</b>	622 705

*Charges administratives communes*

Les charges communes sont ventilées selon l’estimation de la direction de la proportion de l’avantage reçue par chacune des fonctions. Les charges communes sont ventilées comme suit :

	<b>2018</b>		2017	
	\$	%	\$	%
Administration	<b>71 693</b>	<b>10</b>	63 197	10
Sensibilisation et éducation	<b>214 651</b>	<b>30</b>	186 503	30
Collecte de fonds	<b>107 325</b>	<b>15</b>	93 251	15
Recherche	<b>107 325</b>	<b>15</b>	93 251	15
Soutien	<b>214 651</b>	<b>30</b>	186 503	30
	<b>715 645</b>	<b>100</b>	622 705	100

**12. Crédoiteurs et charges à payer**

Les crédoiteurs et les charges à payer comprennent un montant de 18 676 \$ (2017 – 22 905 \$) lié aux sommes à remettre à l’État.

**13. Gestion des risques**

Au 31 mars 2018, les placements détenus par COC étaient exposés à divers risques financiers. COC cherche à réduire au minimum les éventuelles incidences négatives de ces risques en surveillant régulièrement les placements, les événements sur le marché et la diversité du portefeuille de placements dans le respect des limites de la politique de COC en matière de placements.

Les risques importants auxquels sont exposés les placements de COC sont les suivants :

*Risque de marché*

Le risque de marché découle du fait de détenir des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe. Les fluctuations du marché exposent COC au risque de perte.

**13. Gestion des risques (suite)**

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur la valeur des titres à revenu fixe détenus par COC. Le risque de taux d'intérêt lié aux placements portant intérêt détenus par COC est limité en raison de l'échéance à court terme de ces placements.